



Groupe Pensionnés Bell

Ensemble, pour protéger nos pensions et avantages sociaux

Le Groupe des pensionnés de Bell : l'association des retraités et des employés de Bell et de ses filiales

Historique

Le Groupe des pensionnés de Bell (GPB) est un organisme sans but lucratif, incorporé en 1995, et représente plus de 30 000 retraités de Bell et leurs bénéficiaires. Son financement est assuré uniquement par la cotisation de ses membres.

Le GPB est un membre fondateur de la **Fédération canadienne des retraités**, un réseau d'associations de retraités qui regroupent 250 000 retraités à travers le Canada.

Mandat

Le principal objectif du GPB est de protéger les intérêts des retraités de Bell par le maintien de leur régime de retraite à prestations déterminées et de leurs avantages sociaux. La réalisation de cet objectif se fait par :

- des représentations auprès des gouvernements afin d'améliorer les lois et règlements sur les pensions
- des communications régulières et des rencontres avec Bell
- des représentations auprès des groupes d'influence
- le soutien aux représentants des retraités au Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR).

Mission

La mission du GPB est d'être « reconnu par Bell, par les retraités de Bell, les autorités gouvernementales et les autres intervenants comme un défenseur efficace et influent des retraités ».

Réalisations

- Le BPG s'implique partout où on discute de la réforme de la Loi sur les pensions, de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse. Nous intervenons surtout au niveau fédéral car notre régime de retraite est sous juridiction fédérale.
- Nos nombreuses interventions nous ont valu d'être invités par le gouvernement fédéral à présenter nos recommandations et d'être considérés comme experts en la matière.
- Par nos réunions, nos bulletins et notre site Internet, nous tenons nos membres informés sur des sujets tels la situation du régime de retraite de Bell et la réforme de la Loi sur les pensions; nous fournissons aussi des conseils en matière d'avantages sociaux.
- Pour assurer la justesse et la crédibilité de nos positions, nous retenons au besoin les services de consultants dans le domaine légal, de l'actuariat et des relations gouvernementales
- Nous travaillons avec Bell de façon continue sur l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux.
- Nous soutenons nos membres en nous chargeant de problèmes portant sur le régime de retraite ou les avantages sociaux qu'ils ne sont pas en mesure de régler eux-mêmes.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE

Au fil des ans, le GPB est devenu un organisme crédible et reconnu pour la défense des droits des retraités. Notre force nous vient du nombre de membres que nous représentons et de notre capacité à présenter de façon professionnelle notre point de vue et nos recommandations.

Jamais dans l'histoire du GPB n'a-t-il été aussi important de devenir membre. Le gouvernement fédéral a modifié récemment la Loi qui régit votre régime de retraite mais des changements à d'autres lois et règlements sont toujours nécessaires.

Les amendements à la Loi sur les pensions récemment adoptés par le gouvernement fédéral reflètent étroitement, à plusieurs égards, les recommandations mises de l'avant par le GPB.

- Devenez membre du GPB pour :
- protéger votre pension et vos avantages sociaux de Bell
 - soutenir nos représentants au Comité d'information sur le Régime de retraite
 - appuyer nos positions sur toute future législation affectant les retraités
 - augmenter le nombre de membres et renforcer notre influence

Les employés actifs qui participent à un régime de retraite à prestations déterminées peuvent devenir membres du GPB.

Ensemble, pour protéger nos pensions et avantages sociaux

Soyez informés!

- Consultez notre site Internet à www.groupepensionnesbell.ca
- Apprenez les dernières nouvelles du GPB
- Visitez le site de votre section locale du GPB
- Vérifiez les dates de réunions
- Consultez les rapports de vos représentants au CIRR
- Prenez connaissance de nos bulletins
- Obtenez des renseignements importants pour les retraités
- Accédez aux sites d'intérêt pour les retraités

Passez le mot!

Le bouche à oreille est notre seul moyen de rejoindre de nouveaux membres.

Expliquez à d'autres retraités de Bell les avantages de devenir membres.

L'union fait la force!

Encouragez d'autres retraités à se joindre au Groupe.

SECTIONS DU GPB

Montréal

C.P. 1637 Saint-Martin
Laval QC H7V 3P8

514 382-9969

montreal@groupepensionnesbell.ca

Ontario Central

Box 5, Station D
Etobicoke ON M9A 4X1

905 695-9230

ontcentral@bellpensionersgroup.ca

Ottawa/East & North Ontario

P.O. Box 127
Merrickville ON K0G 1N0

ottawa@bellpensionersgroup.ca

Québec

C.P. 47021

Lévis QC G6Z 2L3

gp-quebec@bell.net

Section Télébec

C.P. 2042

Val d'Or QC J9P 7H6

gp.retraitestelebec@gmail.com

Southwestern Ontario

Byron P.O. Box 20067
London ON N6K 2K0

Formulaire d'adhésion

05/2015

Pour devenir membre, remplissez ce formulaire et postez-le à la section de votre choix avec votre paiement. Vous pouvez également vous inscrire en ligne à www.groupepensionnesbell.ca. **Vous pouvez payer pour plusieurs années (20\$/an)** par chèque (veuillez faire le chèque payable à l'ordre du Groupe des pensionnés de Bell), carte de crédit ou PayPal. La cotisation couvre la période du 1er janvier au 31 décembre.

Je désire payer pour 1 an __ 2 ans __ 3 ans __ 4 ans __ 5 ans __

(En lettres moulées)

Nom et prénom :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	
Je désire recevoir mes bulletins par : La poste _____ Courriel _____		
Je suis retraité de (Bell Canada, Bell Mobilité, Expertech, etc.) : _____		
Ma pension est payée par : _____		
Date de retraite (Mois et année) :	Langue de correspondance : E F	
Je suis un employé actif chez (Bell Canada, Bell Mobilité, Expertech, etc.) : _____ et je participe à un régime de retraite à prestations déterminées		
Signature :		Date (année/mois/jour) :

Les renseignements personnels demandés ici seront protégés par le GPB, utilisés seulement aux fins du GPB et ne seront pas divulgués à d'autres parties. On peut obtenir une copie de la déclaration de confidentialité du GPB en s'adressant aux présidents de section ou en consultant notre site Internet à www.groupepensionnesbell.ca - Cliquez sur l'onglet Adhésion, puis « Politique de confidentialité ».